

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**14 Décembre 2018**

**OBJET : BP 2019 : Délégation Agriculture.**

L'an deux mille dix-huit et le Vendredi quatorze Décembre, à quatorze heures, le Conseil départemental s'est assemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Sabine BERNASCONI,  
Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-  
Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD,  
Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Jean-Claude FERAUD,  
Gérard GAZAY, Hélène GENTE-CEAGLIO, Bruno GENZANA, Jacky GERARD,  
Valérie GUARINO, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA,  
Nicolas KOUKAS, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN, Richard MALLIE,  
Danielle MILON, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI,  
Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL,  
Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT,  
Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Michèle RUBIROLA,  
Patricia SAEZ, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL,  
Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Maurice DI NOCERA donne procuration à Solange BIAGGI,  
Gérard FRAU donne procuration à Claude JORDA,  
Jean-Noël GUERINI donne procuration à Jean-Pierre BOUVET,  
Christophe MASSE donne procuration à Geneviève TRANCHIDA,  
Thierry SANTELLI donne procuration à Valérie GUARINO,  
Evelyne SANTORU-JOLY donne procuration à Aurore RAOUX

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Rébia BENARIOUA,  
Haouaria HADJ-CHIKH,  
Nicole JOULIA

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 14 Décembre 2018  
PRESERVATION DES TERRITOIRES  
RAPPORTEUR(S) : M. LUCIEN LIMOUSIN**

**DÉLIBÉRATION**

**OBJET : BP 2019 : Délégation Agriculture.**

**- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le  
14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'adopter la politique publique de l'agriculture pour 2019, comme indiquée dans l'annexe 1,
- d'approuver les modalités de mises en œuvre du programme de démoustication 2019 et le budget correspondant,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer l'avenant n°2 à la convention de partenariat entre le Département des Bouches-du-Rhône et l'EID Méditerranée,
- de donner délégation à la Commission permanente pour approuver les conventions de mise en œuvre de la stratégie de démoustication de la Camargue au titre de 2019,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les conventions nécessaires à la mise en œuvre de ces politiques publiques,
- d'approuver les mouvements d'affectation comme indiqué dans l'annexe 2,
- de donner délégation à la Commission permanente pour procéder à des modifications ou à des compléments d'affectation,
- de donner délégation à la Commission permanente pour procéder à l'engagement des crédits correspondants.

A l'unanimité

**ADOPTE  
Pour la Présidente du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée**